

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	<b>Orange</b>	Arrdt	<b>14<sup>ème</sup></b>
Nom de site	HOPITAL_ST_JOSEPH	Numéro	32U7
Adresse du site	<b>11, rue Pauly</b>	Hauteur	R+17 (48,75 m)
Bailleur de l'immeuble	Public ICF La Sablière	Destination	Habitations
Type d'installation	<b>Ajout du 700MHz sur un site 2G/3G/4G et ajout de 3 antennes inactives. Un autre opérateur présent sur le site SFR (0° et 240°)</b>		
Complément d'info	Six antennes dont trois inactives sur trois azimuts.		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	<b>11/10/2013</b>
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	<b>06/03/2020</b>
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	<b>06/05/2020</b>
Historique et contexte	<b>Version précédente validée à la CCTM du 11/10/2013</b>

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé dans votre arrondissement.		
Détail du projet	Ce projet concerne <b>l'ajout de trois antennes</b> et le remplacement des trois antennes existantes par trois nouvelles antennes, avec ajout du <b>700 MHz</b> , couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences <b>700/800/900/1800/2100/2600 MHz</b> ) orientées vers les azimuts 30°, 150° et 270°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	6° à 12°
Estimation	<b>30° &lt; 5V/m ; 150° &lt; 4V/m ; 270° &lt; 4V/m</b>	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

#### Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer 3 antennes panneaux par 6 antennes panneaux dont 3 antennes inactives.
Zone technique	Des modules seront installés à proximité des antennes. Des armoires techniques seront ajoutées sur la zone technique.
Hauteur antennes/sol	48,00 m (30°) ; 45,15 m (150°) ; 39,75 m (270°) pour les antennes actives 49,00 m (30°) ; 46,15 m (150°) ; 40,75 m (270°) pour les antennes inactives

**Date :**

#### Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

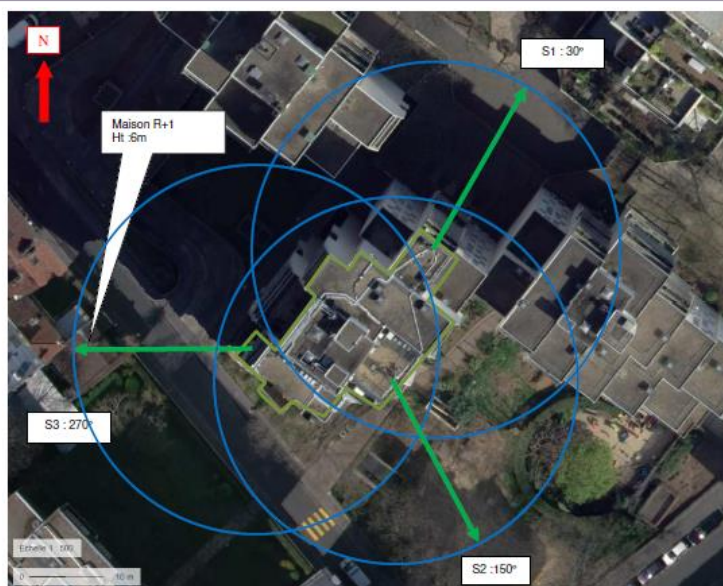
## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche Les plaisantins	141, rue Raymond Losserand 75014 PARIS	R+8 26m	NON	87	<1
Crèche et halte-garderie	5, rue des Suisses 75014 PARIS	R+3 12m	NON	88	<1
Halte-garderie	12, rue des Suisses 75014 PARIS	R+8 26m	NON	42	<1
Centre médico-social Ridder	3, rue Ridder 75014 PARIS	R+3 17m	NON	89	<1
Crèche collective	156, rue Raymond Losserand 75014 PARIS	R+6 20m	NON	77	<1

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

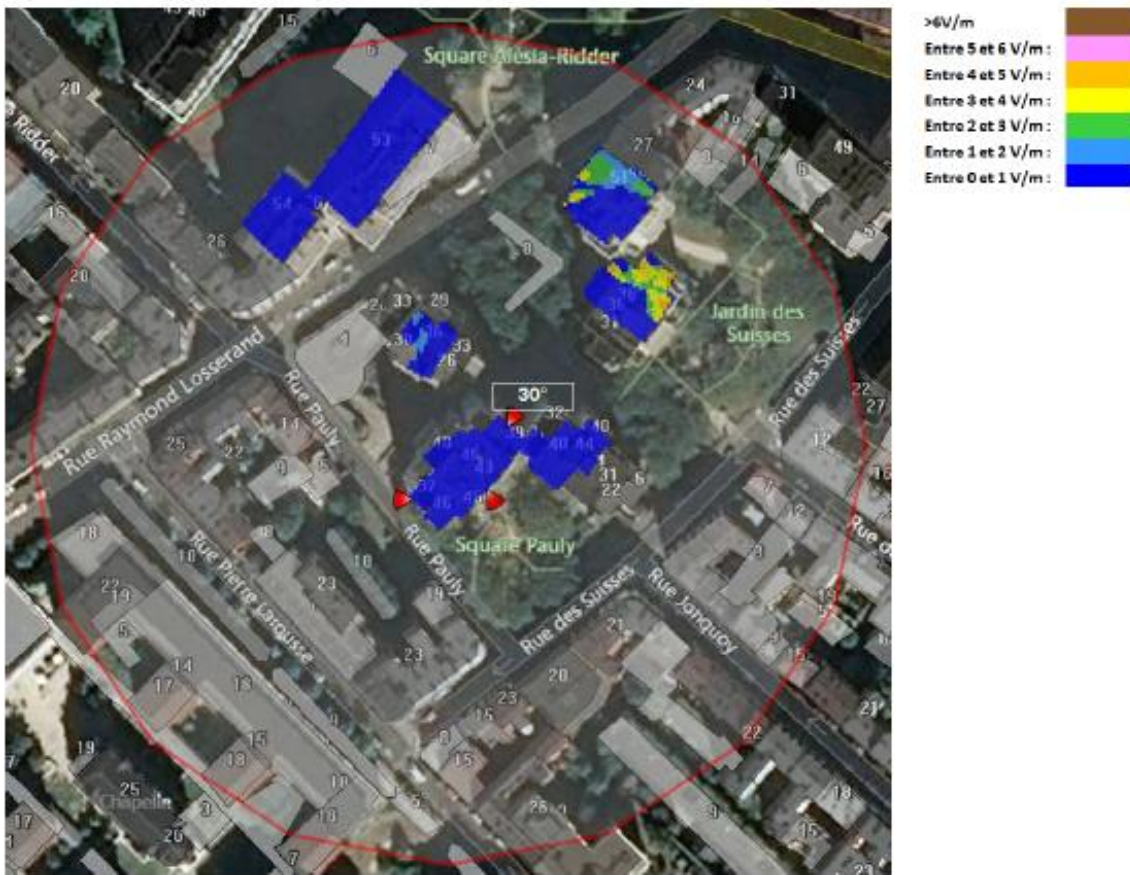
## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



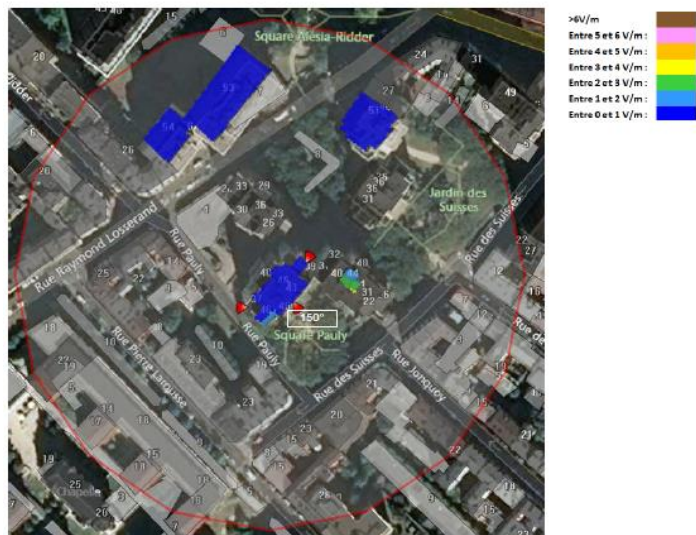


## Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5V/m. La hauteur correspondante est de 34.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 40.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 270°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 37.50m.



	Azimut 30°	Azimut 150°	Azimut 270°
Niveau maximal	Entre 4 et 5 V/m	Entre 3 et 4 V/m	Entre 3 et 4 V/m
Hauteur	34.50 m	40.50 m	37.50 m

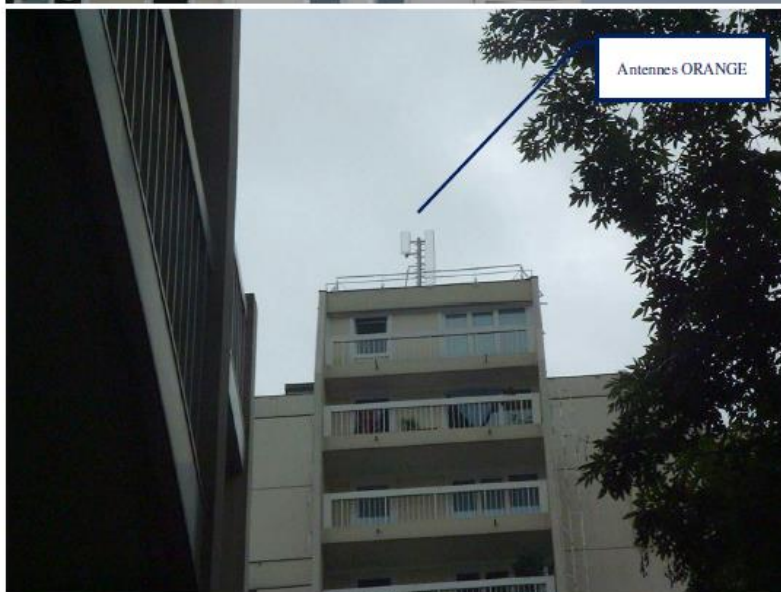
**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



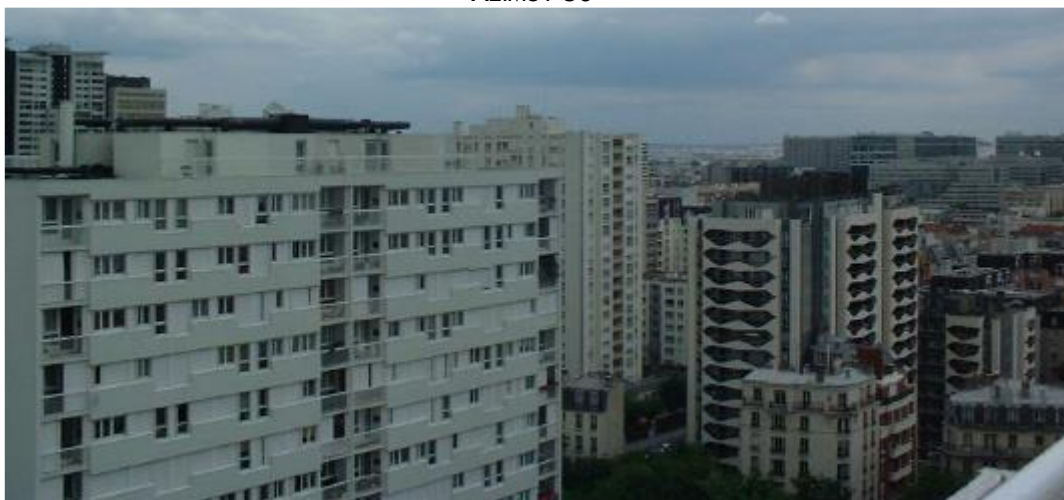
Etat projeté :





## Vue des Azimuts

AZIMUT 30°



AZIMUT 150°



AZIMUT 270°

